

## **Discours de M. Alain Brière**

### **Président de la Communauté de Communes Bresle Maritime**

#### **Cérémonie des vœux**

**21 janvier 2012**

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Mesdames et Messieurs les élus, mesdames et messieurs les techniciens de la Communauté de Communes, mesdames et messieurs qui en répondant à notre invitation pour cette cérémonie des vœux témoignez de l'intérêt que vous portez à notre structure.

Au nom de mon épouse et de moi-même, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement. Ces vœux, je les présente également aux personnes qui n'ont pu se joindre à nous pour raison de santé (je leur souhaite un prompt

rétablissement) ou pour cause d'empêchement a l'image de notre chargé de communication qui a préparé cette manifestation avec ses collègues mais ne peut être parmi nous, retenu par une cérémonie dans sa lorraine natale.

Période particulière s'il en est que celle des vœux.

Il y a quelques années, quelques trop longues années serais-je tenté de dire, c'était une période réellement joyeuse au cours de laquelle on pouvait vraiment souhaiter le meilleur à ceux qui nous sont chers. Aujourd'hui, si l'on se base sur l'actualité, qu'elle soit nationale ou internationale, on a juste envie de leur souhaiter que demain ne soit pas pire qu'hier ou aujourd'hui.

Quel drôle de monde que notre monde moderne ! Alors que cette année a vu disparaître plusieurs dictateurs et éclore un printemps que l'on espère démocratique dans plusieurs pays,

alors que l'inspirateur des attentats du 11 septembre 2001 à été enfin éliminé, voici le monde qui plie sous un autre joug, celui de la finance et des financiers.

Ainsi, sous prétexte que les experts des agences de notation, (vous savez ceux-là même qui n'avaient pas vu venir la crise des subprimes), ces experts donc ont besoin d'obtenir toutes les garanties pour ne plus se tromper et pour que les financiers soient sûrs de faire, sur notre dos bien sûr, les bénéfices qu'ils escomptent, on nous dégrade et cela devient le centre des préoccupations de ceux qui nous gouvernent.

Je ne vais pas nier la gravité du problème de la dette, ce serait faire l'autruche. Je voudrais seulement que son traitement ne relève pas seulement de mécanismes comptables et financiers auxquels vous comme moi ne comprenez sans doute pas grand-chose, mais que l'Humain soit prioritairement pris en compte.

Pour expliquer cette situation et tenter de la résoudre, certains montrent du doigt les petits que nous sommes. Il faut que les collectivités locales et territoriales réduisent leurs dépenses, fassent des efforts. Peu importe que ce soit elles qui assurent une grande partie de la vie économique en investissant pour le développement d'un territoire, peu importe semble-t-il qu'on leur donne chaque année un peu moins de moyens, en leur demandant de faire plus, en prenant par exemple de nouvelles compétences.

Le tableau peut vous paraître un peu sombre, il est malheureusement celui de la réalité que nous vivons chaque jour. Heureusement, cela ne nous empêche pas d'agir et en la matière, je crois pouvoir dire que 2011 a été une année marquante avec la fin de la construction de l'extension des locaux administratifs qui accueillent désormais les services du Relais Assistant(e)s

Maternel(le)s et les bureaux des ALSH (centres aérés). Ce bâtiment a coûté 1,3 million d'euros. Pour le financer nous avons reçu 563 000 euros de subventions qui nous ont été accordés par le Conseil Général de Seine-Maritime, le Conseil Régional de Haute-Normandie et les Caisses d'Allocations Familiales 80 et 76. Qu'ils en soient ici remerciés. Le solde a été couvert par un emprunt à taux fixe de 700 000 euros. Aujourd'hui, Enfants, Parents et Assistantes Maternelles disposent d'un espace moderne, attrayant et parfaitement adapté aux activités qui y sont conduites. Quelques bureaux et tout l'étage sont disponibles pour l'avenir.

En 2011, nous avons construit la 3ème déchèterie du territoire pour répondre aux besoins des habitants des communes de l'est du territoire (environ 10 000 personnes). Le coût des travaux s'est monté à 685 000 euros hors taxes hors voirie et réseaux. Les conseils généraux de la Somme et de Seine-Maritime, l'ADEME et

l'Agence de l'Eau Seine Normandie nous ont subventionnés à hauteur de 168000 euros (merci à eux) et un emprunt à taux fixe de 500 000 euros a permis de boucler le financement. Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre elle constitue une superbe réussite si l'on en croit la fréquentation et la satisfaction des utilisateurs.

Nous avons également poursuivi l'aménagement du parc d'activités de Gros-Jacques sur la phase 2 tranche 1/2 . Le coût de ces travaux est de 400 000 euros auto-financés par la Communauté de Communes en attendant la vente des parcelles. Le Parc a accueilli une nouvelle entreprise, la société Boileau, avant d'être inauguré le 9 septembre dernier.

Certains se sont demandés pourquoi cette inauguration?

Et pourquoi n'aurait on pas le droit d'être fier de ce que nous avons réalisé, fier du travail effectué par les élus, par les techniciens de la CCBM, par les cabinets qui nous ont

accompagnés, par les entreprises auxquelles nous avons eu pleine raison de faire confiance ?

Pourquoi n'aurait on pas le droit de partager cette satisfaction avec les administrations et les collectivités qui nous ont soutenus, soulignant une nouvelle fois le rôle de trait d'union que nous devons avoir entre la Haute-Normandie et la Picardie, entre vous Samariens et vous Seinomarins.

Pourquoi ne devrions nous pas utiliser toutes les possibilités qui s'offrent à nous de promouvoir ce parc qui fait l'admiration de ceux qui nous visitent. Et d'ailleurs, l'année s'est terminée sur une très belle récompense avec le trophée Grandde, qui récompense les entreprises et les structures qui œuvrent dans le sens du développement durable.

**Je voudrais rassurer certains : notre but n'est pas l'autosatisfaction, et comme eux, nous n'avons qu'un souhait : voir ce parc d'activités se remplir et tous nos efforts vont en ce**

**sens. Dans les prochains mois, les travaux d'installation de trois sociétés vont débuter, d'autres contacts sont en cours et nous fondons beaucoup d'espoirs en certains. Nous ne tirerons pas de gloire s'ils aboutissent mais juste la satisfaction du devoir accompli et la récompense d'un travail de prospection, de suivi des contacts et de relationnel véritablement colossal.**

Je vais poursuivre en évoquant maintenant l'activité de la CCBM dans le cadre de ses différentes compétences. Rassurez-vous, je ne rentrerai pas dans le détail, sinon, la cérémonie risquerait de se poursuivre au-delà du raisonnable.

Je ne reviendrai pas sur le développement économique évoqué plus tôt.

En matière d'aménagement de l'espace et d'environnement, 2011 a été marqué par un satisfecit accordé à la CCBM suite à l'audit de suivi pour les certifications ISO 14001 et enregistrement EMAS. 2012 sera une année très importante en la

matière puisque c'est un audit complet qui sera réalisé. Dans le cadre de cet aménagement, la CCBM adhère depuis 2008 au réseau PALME, un réseau d'aménageurs de parc d'activités qui travaillent dans le développement durable et qui compte 90 adhérents en France et à l'étranger. Ce réseau a choisi notre parc d'activité pour tenir ses assises internationales annuelles le 7 juin prochain. Je pense qu'il s'agit là aussi d'une belle reconnaissance pour la qualité du travail que nous effectuons.

Cette année, nous avons décidé de reprendre en régie l'entretien du parc. Cela a bien sûr entraîné l'acquisition de matériel approprié aux dimensions de cet espace mais ainsi nous répondrons avec plus de souplesse et donc plus d'efficacité aux aléas du temps pour que les entreprises et leur salariés travaillent en permanence dans un environnement de qualité.

Puisque je parle du parc d'activités de Gros-Jacques, je ne peux pas, ne pas évoquer les gens du voyage. Pendant plus de trois semaines, malgré les mesures que nous avons prises avec José

Marchetti, mon collègue d'Incheville pour mettre un terrain de près de deux hectares à disposition, certains ont transformé le Parc de Gros-Jacques en terrain de camping. Je voudrais donc rappeler aujourd'hui, solennellement, que nous n'avons pas la compétence Gens du Voyage et que rien dans la loi ne nous oblige à la prendre. Je ne suis pas contre le principe de la prendre mais à une seule condition, que l'on trouve **ensemble, élus des 21 communes**, le terrain propice. La volonté des gens du voyage de nous visiter est une chose ; les accueillir en est une autre, la volonté des services de nous faire nous substituer aux communes, bien qu'elle soit évidente n'est en aucun cas obligatoire.

Nous allons en reparler en 21 Maires prochainement, ou en bureau.

Restons dans le Plein Air !

En 2011, les ALSH ont fonctionné aux vacances de Pâques, aux vacances d'été et à la Toussaint. Là aussi, on peut parler de

satisfaction quasi unanime des jeunes utilisateurs de ce service. Organisé dans le cadre de ces ALSH, le chantier jeunes de cet été a lui aussi été un succès complet et cela prouve que, bien encadrés, les ados si souvent décriés sont prêts à s'investir et à travailler et ils ont bien mérité les vacances sportives qui leur ont été offertes en échange.

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s a intégré en fin d'année ses nouveaux locaux. Information, formation, animation, de nombreuses actions ont été menées tout au long de l'année à destination des 208 assistantes maternelles que compte le territoire et des quelque 500 familles qui ont recours à leur service.

A ce propos j'ai lu dans la presse les regrets de notre collègue Jacques Pecquery à propos des micro-crèches. Je voudrais juste rappeler que la Communauté de Communes Bresle Maritime n'a

pas cette compétence et que nous y avons tout de même bien réfléchi. Mais pour l'instant, notre mission reste avant tout d'aider ces professionnelles que sont les assistantes maternelles surtout dans les temps économiques que nous vivons. Prenons garde de ne pas nous lancer dans des projets qui risqueraient de leur faire concurrence. Mais je reste bien entendu ouvert à toute discussion : il suffit pour cela de venir me rencontrer, ma porte est toujours ouverte.

En revanche, je l'avoue, je ne lis pas toujours les journaux. Je les parcours tout de même et j'ai vu que notre collègue nous a fait le même reproche quant à notre décision de ne pas donner suite à l'étude pour la création d'une école de musique intercommunale. Nous n'aurions fait que des « études embryonnaires ». Ces études nous ont amenés à la conclusion que cela nécessitait un investissement non supportable si l'on tient compte de la pression fiscale qu'occasionnera déjà le futur centre aquatique.

(pour information l'étude que nous avons réalisée aboutissait à un prix de revient annuel par élève compris entre 1000 et 1500 euros et pour indication le déficit annuel cumulé des trois écoles existantes sur le territoire basé était de l'ordre de 450 000 euros). Je vous laisse imaginer les conséquences sur la pression fiscale. On ne peut tout faire. Le futur nous permettra peut être d'y revenir.

Dans le cadre de notre compétence tourisme, 2011 a vu le lancement d'une démarche qui, je le pense, va permettre de rendre plus efficace et plus rationnelle l'organisation touristique de notre territoire. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, c'est ensemble que nous réussirons à nous valoriser et à être efficace. Le Schéma Local d'Organisation Touristique sera un outil opérationnel mais il constituera également un outil de réflexion fort intéressant sur ce qui est l'une des composantes essentielles du développement économique de notre territoire. Le service

tourisme a poursuivi ses actions de promotion du territoire à travers l'édition de différents documents et la participation à des salons qui ont permis, par exemple, d'attirer une clientèle de l'est de la France qui jusqu'alors nous connaissait mal. Une veille est également exercée sur l'état des chemins de randonnée afin qu'ils répondent toujours aux attentes de celles et ceux qui les fréquentent et les découvrent.

L'actualité de la compétence équipements communautaires a été en partie évoquée à travers le BATRAM. Cette compétence gère également l'aérodrome sur lequel l'activité ne cesse de se développer grâce au dynamisme de l'Aéroclub d'Eu Mers Le Tréport. Bien sûr, le dossier principal reste le centre aquatique intercommunal. Dans quelques semaines, les cinq groupements retenus nous proposeront leur avant-projet et le jury et la commission d'appel d'offres formuleront un avis qui devra être validé par le conseil communautaire. Et comme je l'ai indiqué, j'espère beaucoup voir les travaux débuter au cours du dernier

trimestre 2012 et je compte bien pouvoir m'y baigner dans le courant de l'année 2014.

**A ce sujet, je voudrais rassurer nos amis de la presse, je n'ai pas besoin de bouée canard et j'ai un défaut qui pour le suivi de ce dossier se transformera je le crois en qualité, je nage toujours la tête hors de l'eau ! Ce dossier reçoit notre ultra priorité et de ce fait il rend peu envisageable les autres projets budgétivores. Il nous faut choisir et réaliser les projets examinés dans un cadre budgétaire raisonnable.**

Notre communauté de communes fait partie, vous le savez, du pays interrégional Bresle Yères. Dans ce cadre, nous participons aux études qui ont été lancées. Les résultats de quatre d'entre elles seront connus en 2012 : cela concerne le patrimoine verrier, le développement touristique, les services au public et le développement culturel. Pour l'habitat ce sera un peu plus long. En 2012 il conviendra de réfléchir aux propositions d'action qui découleront de ces études. Au cours de cette année, d'autres

réflexions seront menées sur une stratégie de développement en matière de santé et sur un schéma local de déplacement. En 2012 sera également signé avec la région Haute Normandie et le département de Seine-Maritime un avenant au Contrat de Pays portant sur les années 2012 et 2013.

Comme chaque année, notre compétence déchets a mobilisé beaucoup d'énergie et parfois fait couler beaucoup d'encre. La décision de suspendre la régie du Tréport a entraîné beaucoup de discussions mais après six mois d'essai, les personnels qui avaient choisi d'être détachés dans les effectifs de notre prestataire semblent ne pas le regretter puisqu'ils ont confirmé ce choix. Les inquiétudes et j'oserais dire, les procès d'intention qui ont pu nous être faits n'avaient donc pas lieux d'être.

En fin d'année, dans une logique d'harmonisation et d'optimisation du service, la commission déchets, en accord avec les communes concernées, je tiens à le rappeler, ont décidé de réduire la fréquence des collectes dans les zones pavillonnaires à

Eu, au Tréport et à Mers-Les-Bains. Je comprends qu'un changement dans les habitudes, une information pas toujours facile à faire passer, aient entraîné quelques grincements de dents mais là aussi je compte sur le bon sens de chacun pour comprendre qu'il est dans la logique des choses de maîtriser au mieux les coûts de la collecte des déchets.

Ce n'est pas une compensation, mais vous aurez également noté que dans le même temps, il a été décidé d'ouvrir la déchèterie du Tréport, comme celle de Beauchamps le dimanche matin et le vendredi et le samedi de manière non stop de 9h à 18h. Nous espérons répondre en cela aux attentes de la population des trois villes sœurs et notamment de ceux qui en raison de leurs horaires de travail, je veux parler par exemple des commerçants, avaient du mal à trouver un créneau pour se rendre à cette déchèterie. Je tiens à préciser que si nous n'avons pas pris, pour l'instant, cette mesure pour la déchèterie d'Ault, c'est uniquement en raison de problèmes de stockage.

Désormais le personnel d'accueil dans les trois déchèteries est membre du personnel Communauté de Communes Bresle Maritime. C'était ma volonté car il s'agit d'un service public et je veux qu'il soit exécuté comme tel auprès de nos administrés qui font la démarche de se rendre en déchèterie.

L'une de nos missions est d'étudier et de prévoir les compétences nouvelles. C'est dans ce cadre qu'a été signé le partenariat avec Somme Numérique qui désormais concerne également les communes de Seine Maritime. C'est une grande satisfaction pour moi qui suis si attaché au fait que notre communauté de communes soit un trait d'union entre les deux régions, les deux départements et surtout pas un frein au développement de notre territoire visant une équité entre tous les concitoyens rive droite ou rive gauche de la Bresle. Ce partenariat a aussi permis de labelliser le Parc d'Activités de Gros-Jacques, Zone d'Activité Très Haut Débit, ce qui sans aucun doute intéressera au plus haut

point les industriels qui s’y trouvent déjà et ceux qui voudront s’y installer.

L’autre actualité de cette commission fut la mise en réseau des bibliothèques. Le prochain conseil communautaire entérinera ou pas le recrutement de la personne qui sera chargée d’effectuer cette mise en réseau et d’animer ce dispositif. Je fonde beaucoup d’espoir sur cette action, l’espoir que nous contribuions ainsi largement à redonner l’amour du livre et de la lecture à nos concitoyens et notamment aux plus jeunes d’entre eux.

Faire connaître à la population, à l’ensemble des élus municipaux, c’est le rôle de la communication. A travers la Lettre du Président qui est envoyée à l’ensemble des conseillers municipaux, via les mairies, lors de chaque réunion de conseil communautaire, à travers la Lettre de l’Entente distribuée trois fois par an dans tous les foyers, à travers le Guide dont vous trouverez sur les tables la dernière édition, tout juste sortie des rotatives, à travers le site

internet nous essayons de faire ce travail d'information, de communication. Pourtant, ainsi qu'en témoigne l'analyse du questionnaire que nous avons diffusé auprès de l'ensemble des conseillers municipaux de nos 21 communes, il y a une demande pour que cette information soit encore plus complète, pour que la Communauté de Communes soit plus connue de ses administrés et de ses acteurs que sont les élus. C'est pourquoi je vais proposer aux conseils municipaux qui le souhaitent de consacrer une séance où nous irons présenter en détail la Communauté de Communes, ses compétences, ses actions et surtout répondre aux questions légitimes des élus.

Nous l'avons vu en décembre avec le succès du Chapiteau Vert, venu expliquer l'importance du tri des déchets, les jeunes et les enfants sont avides de connaître le monde qui les entoure. Nous pourrions donc également proposer aux classes de collèges ou d'écoles élémentaires qui le souhaitent de venir les rencontrer

pour leur expliquer ce qu'est notre communauté de communes, leur communauté de communes.

Nous avons souhaité renforcer notre structure cette année en recrutant une personne spécialement chargée des marchés publics. Là aussi, les interrogations, légitimes lorsqu'elles ne sont pas chargées d'arrière pensées politiciennes ou polémiques, s'avèrent sans objet. La personne recrutée s'est parfaitement intégrée à notre dispositif et nous donne entière satisfaction.

J'arrête là cette longue évocation de notre action. Vous avez pu le ressentir, à la lecture de ce bilan, certains débats, certaines réflexions, certaines petites phrases distillées dans la presse m'ont contrarié, énervé déçu. Ceux qui me connaissent bien le savent, je suis attaché plus que tout à la démocratie et au fait que chacun puisse exprimer ses idées, les défendre. Je comprends et j'accepte aussi, bien évidemment la critique. Je n'ai pas la prétention de détenir la vérité et comme chacun d'entre nous il m'arrive de me tromper. Ma porte est toujours ouverte et je ne

refuserai jamais à personne une explication. Mais les attaques gratuites par média interposés, je ne les accepte pas. N'y voyez pas une forme d'orgueil ou de prétention. En disant cela c'est à notre territoire, à la communauté de communes que je pense. Vous ne le savez pas mais il y a quelques mois, en voyant certains titres de journaux qui parlaient de vent de fronde à la Communauté de Communes là où il n'y avait que discussions et débats légitimes, un candidat investisseur a failli nous faire faux bond, se demandant dans quel panier de crabes il allait mettre les pieds. Il a fallu toute la diplomatie et la persuasion de nos services pour le faire revenir sur sa décision et éviter qu'il ne parte vers Dieppe.

Notre Communauté de Communes est encore jeune, elle est sans doute aussi victime du contexte politique mais je voudrais que tous, nous prenions conscience qu'elle ne pourra évoluer dans le bons sens et contribuer au développement de notre territoire, qu'avec un minimum de solidarité, de respect entre nous et de

volonté d'aller positivement dans le même sens, c'est-à-dire dans le sens de l'intérêt de nos concitoyens. Et c'est cela le seul et unique but que nous devons partager et servir.

Avant de conclure, je voudrais ici remercier les élus qui s'investissent au sein de notre Communauté de Communes et l'ensemble du personnel administratif et technique qui travaillent avec moi.

Enfin je voudrais remercier la ville d'Eu, ses services et mon amie Marie-Françoise pour son accueil dans cette belle salle, et encore une fois bonne année à toutes et à tous.

Merci de votre attention.

Avant de lever notre verre à cette nouvelle année, je voudrais symboliquement montrer un bel exemple de solidarité partagée entre les femmes et les hommes de notre territoire en appelant Eric Chevallier et les membres de la SNSM qui l'accompagnent....